

BULLETIN MUNICIPAL – N° 1 – FÉVRIER 2025

COMMUNE DE BELRUPT-EN-VERDUNOIS

☎ : 03 29 86 50 27 / ✉ : mairie.belrupt55@wanadoo.fr

Site internet : www.belrupt-en-verdunois.fr

Suivez-nous sur notre page Facebook : Mairie de Belrupt en Verdunois

Et grâce à l'application PanneauPocket sur smartphone

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

BELRUPT FÊTE LA SAINT PATRICK LE SAMEDI 8 MARS

La Saint Patrick est de retour à Belrupt la samedi 8 mars, à partir de 20h00, à la salle des fêtes, une soirée "St Patrick" tout public, avec des musiques celtiques et irlandaises interprétées par le groupe "Les Fausses Celtiques".

Des burgers préparés par " Le Chaudron Vert" seront disponibles sur place à partir de 18h30 à emporter ou à consommer sur place.

(Plus de détails sur <https://www.auchaudronvert.com/saintpatrick>).

Des boissons seront aussi proposées pour l'occasion (Guinness, bière blonde "La Dunoise", Kilkenny, limonade bio, etc...).

CONCERT DE LA CHORALE DE BELRUPT A L'EGLISE

La chorale de Belrupt donnera un concert dans l'église le dimanche 27 avril l'après-midi.

LA PROCHAINE FETE FORAINE A BELRUPT - CE SERA LE WEEK-END DU 3 ET 4 MAI

Les manèges sont de retour à Belrupt, avec le printemps ! Ce sera les 3 et 4 mai.

Même qu'il est prévu qu'il fasse beau ...

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

Régulièrement, le débat est ré-ouvert au niveau national : il faut davantage de transparence dans les décisions publiques et éviter ce qu'on appelle « les conflits d'intérêt », c'est à dire éviter que des décideurs publics interviennent dans des domaines où ils possèdent des intérêts personnels.

Qu'en est-il à Belrupt ?

Depuis longtemps déjà, les différents membres du conseil municipal ont été prudents dans ces domaines et ont évité de mélanger intérêt communal et intérêt personnel.

L'actuelle équipe municipale a encore renforcé ces précautions et a appliqué des préconisations faites par les ONG comme Transparency International ou par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, l'Agence Française anticorruption et la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, 3 instances indépendantes mises en place par l'État depuis plus de 10 ans pour conseiller les élus, recevoir les plaintes et lutter contre ces dérives. Et même si il y a encore des dérapages, la situation et la transparence ont fait de grands progrès dans notre pays depuis une vingtaine d'années. En témoignent les procès qui ont pu être engagés. Même si, il faut le dire, la corruption reste très minoritaire en France.

A Belrupt donc, différents outils ont été mis en place – adaptés à la dimension d'un village comme le nôtre : en plus des efforts d'information par le bulletin, les mails, le site internet, Panneau Pocket et Facebook et en plus de l'obligation de discuter en début de mandat de la charte d'éthique imposé par la loi, les élus de Belrupt ont signé cette charte en s'engageant davantage que par un simple débat verbal et ont rendu publics leurs intérêts personnels comme le fait d'être dans une entreprise qui pourrait travailler pour la commune.

C'est ainsi qu'a aussi été mis en place un registre des **dépôts** : lorsque – par exemple – un élu a un intérêt quelconque moral ou financier, il ne doit pas participer au vote ni au débat préalable (citons le cas de l'exonération fiscale pour une entreprise ou une activité). Ces « dépôts » sont consignés dans un registre tenu par le responsable des services et tenu à disposition du public. Une autre mesure : tous les cadeaux offerts à la commune ou aux employés communaux sont annoncés à tous les conseillers municipaux afin qu'ils en aient connaissance et qu'ils sachent ce que ces cadeaux deviennent (le plus souvent, cela sert dans une manifestation publique organisée par la mairie).

Autre disposition : le maire et les adjoints informent tous les membres du conseil lorsqu'ils ont un rendez-vous avec une entreprise ou un partenaire extérieur- afin d'éviter des lobbyings contraires aux intérêts communaux et de favoriser la transparence des préparations de décisions.

N'hésitez pas à en discuter, à vous renseigner, à consulter les documents publics, comme les budgets, les délibérations du conseil municipal, les rapports sur le prix et la qualité des services publics comme l'eau, l'assainissement, les déchets ménagers, ... (le plus souvent publiés sur le site internet communal). Il y a toujours des progrès à faire de notre côté mais le meilleur garde-fou reste la vigilance des citoyens !

PARMI LES DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL... QUEL NOM POUR LES HABITANTS DE BELRUPT ?

Nous en avons régulièrement parlé depuis un certain temps ! Et sur la suggestion d'une de nos concitoyennes, nous avons organisé une consultation depuis l'été pour décider du « gentilé » des habitants du village, c'est à dire comment ils s'appellent.

Deux noms avaient été proposés au choix des habitants et un a été ajouté par les votants :

- les Loups / les Louves
- les Belruptiens/ Belruptiennes
- les Belruois / Belruoises

Le résultat est sans appel :

45 votants

38 pour les Loups et les Louves

4 pour les Belruois et les Belruoises

3 pour les Belruptiens et les Belruptiennes

Seules deux personnes ont exprimé qu'à leur avis, cela ne servait à rien ou pas grand-chose.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a suivi l'avis majoritaire et a pris la délibération décidant de notre nom à tous : officiellement, nous nous appelons dorénavant les Louves et les Loups, qui est le surnom que nous portons depuis des siècles !

DOIT-ON REMPLACER SON PERMIS DE CONDUIRE ROSE CARTONNÉ PAR UN NOUVEAU MODÈLE ?

Direction de l'information légale et administrative (Premier Ministre)

Dématérialisation du permis de conduire

Le ministre de l'intérieur a annoncé le 14 février 2024 la généralisation de l'application France Identité et l'arrivée du permis de conduire numérique dans France Identité.

Vous pouvez désormais importer votre permis dans l'application France Identité.

Votre permis de conduire (titre de conduite) pliant 3 volets « rose cartonné » reste **valable jusqu'au 19 janvier 2033**.

Toutefois, vous pouvez déjà demander son remplacement.

La demande se fait en ligne sur le site de l'ANTS : ANTS : Agence nationale des titres sécurisés

COMMENT SE DÉPLACER LOCALEMENT : LA SOLUTION ROUL'EN MEUSE

Lancé officiellement à l'occasion de la Foire Nationale de Verdun en 2022, Roul'en Meuse est un outil collectif permettant aux meusiens de se déplacer plus facilement sur le territoire. Initiée par les collectivités territoriales, il regroupe différents services portés par les PETR et le Département.

Comment cela fonctionne? Conducteurs et passagers s'inscrivent par Internet ou dans un Point d'Accueil dont le maillage est en construction (siège ou antenne des EPCI, mairie, Maison France Service, Office de Tourisme/Bureau d'Accueil touristique, lieu public, commerce ...). Chaque membre désormais inscrit, qu'il soit conducteur ou passager, reçoit une carte avec son identifiant unique. Nous leur offrons également gratuitement un kit de reconnaissance réciproque (vignette, brassard ...). Spontanément les usagers peuvent solliciter les conducteurs, généralement en indiquant leur destination à l'aide de l'ardoise fournie dans le kit de reconnaissance. Le trajet est gratuit.

Cette solution viendra étoffer le panel de services intégrés à Roul'en Meuse. Elle sera complémentaire à l'outil de covoiturage déployé via Karos et ciblera plus particulièrement les jeunes du territoire. Par ailleurs, le réseau des Points de Rencontre en cours d'installation facilitera l'accès au service.

Pour tout renseignement et inscription, contactez la mairie.

REMERCIEMENTS MARCHÉ DE NOËL A L'ÉCOLE

Le marché de Noël de l'école maternelle les Petits Loups a été une belle réussite grâce avec un bénéfice de 767,14 €. Pour la tombola Nadège Hamm a remporté le grand sapin et Mireille Maratrat l'anneau lumineux. Merci à tous nos petits lutins, les enfants, Melissa, les parents d'élèves ainsi que les anciens parents d'élèves qui se sont mobilisés pour faire de cette soirée un joli moment mais aussi la commune pour son investissement, Constant, monsieur Réale notre artificier qui nous a encore émerveillé avec un magnifique feu d'artifice, la boulangerie Doxin pour les friandises et les pâtés qui nous ont régales, sans oublier notre formidable Saint Nicolas et toutes les personnes qui se sont déplacées pour ce beau moment. Merci pour les enfants de l'école, cet argent va nous permettre de mener à bien notre projet de l'année autour du thème des fleurs

MERCI !

Merci à Isabelle et Ghislain Desoteux d'avoir gracieusement hébergé dans leur gîte touristique, Monsieur Valentin, le réalisateur du film documentaire projeté à la salle des fêtes par l'association Belrupt Loisirs courant novembre : il est venu présenter son film et répondre aux questions du public – très intéressé par ce film (« Notre part sauvage ») qui fait une analyse très documentée et très équilibrée de la présence des loups en France et en Meuse.

Merci à Mesdames Noémie Lecer et Aurélie Jozwik d'avoir organisé la manifestation d'Halloween pour le plus grand plaisir des petits (et des grands) avec l'aide et le soutien de bien des parents.

Merci à notre concitoyen, Monsieur Thomas Grundrich, d'avoir réalisé un beau film sur la Saint Nicolas à l'école de Belrupt ce 6 décembre (comme il l'avait déjà fait pour l'expo et le spectacle « de l'assiette à la galerie d'art », réalisés par l'école du village en juin dernier). Ce film est sur Youtube !

ENTRÉE LIBRE

WEEK-END FESTIF de la Saint Patrick Belrupt-en-Verdunois

8
mars

20h00

Salle des fêtes
de Belrupt

Musiques celtiques
avec le groupe
Les Fausses Celtiques

Boissons et petite
restauration sur place



Il était une fois en pays Celte...

Contes et Musiques

avec Julie ORY, violoncelle et Pierre ZIMMER, accordéon

Représentation scolaire
jeudi 6 mars

Il était une fois
en pays Celte...



Contes et musique
Avec Julie Ory et Pierre Zimmer



Cantorama
Collectif d'artistes



La Région
Grand Est

